

N° 005/2026 /CNSS/DG/DAICE/RD

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution, résidant sur le territoire national et à l'étranger, que l'opération de contrôle de vie en vue du maintien des paiements des pensions et rentes pour le compte du premier semestre 2027 aura lieu du **16 novembre 2026 au 17 janvier 2027**.

L'opération se déroulera en ligne via « **BIOSECU** » sur le portail électronique www.cnss.tg ou par le lien <https://biosecu.cnss.tg>. Elle concernera tous les pensionnés et rentiers régulièrement payés jusqu'à la fin du mois d'**octobre 2026**.

NB : Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (**carte nationale d'identité, passeport, carte AMU, carte ANID, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret d'épargne**), d'un numéro de téléphone opérationnel et des références du droit (**N° du droit, N° Assurance**).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter en lignes directes :

(+228) 22 53 56 09 / 22 53 56 10 et par WhatsApp : 91 52 33 33 / 91 54 33 33.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui n'effectueront pas cette opération sera suspendu à compter de janvier 2027 conformément au code de sécurité sociale.

Fait à Lomé, le **23 OCT. 2026**

Le Directeur Général



Ingrid AWADE